



## **Croissance de la collecte des Médicaments Non Utilisés dans les officines en 2014**

**Cyclamed améliore encore sa performance en atteignant aujourd'hui un taux de récupération de 63 %, ce qui le place parmi les éco-organismes performants.**

**En progression de 1,7 % en 2014 par rapport à 2013, la collecte des Médicaments Non Utilisés (MNU) enregistre un bon résultat. Cette évolution s'explique principalement :**

- **Par une implication plus forte des citoyens et des pharmaciens.**
- **Par une plus grande fidélisation des consommateurs à ce geste éco-citoyen.**
- **Par une dynamique plus importante du tri sélectif des déchets en général.**
- **Par l'efficacité des deux spots TV : « Les médicaments sont utiles, ne les rendons pas nuisibles ».**
- **Par un plan media TV mobilisant plus particulièrement les mères de familles.**

### **Les chiffres**

Pour l'année 2014, les résultats quantitatifs sont analysés en détail pour bien se rendre compte de la performance réelle.

15 465 tonnes ont été valorisées par les pharmacies françaises et regroupées par les grossistes répartiteurs avant leur valorisation à des fins énergétiques.

Pour délivrer le tonnage précis des Médicaments Non Utilisés, nous avons décidé d'enlever deux éléments :

- Le tonnage des cartons Cyclamed contenant les MNU
- Le tonnage de produits de parapharmacie collectés qui ne sont pas des MNU.

**Le tonnage réel de MNU collectés en 2014 est donc de 12 056 tonnes, soit une évolution de + 1,7 % par rapport à 2013.**

Ainsi, en rapprochant la collecte des MNU de 12 056 tonnes avec le gisement de 19 200 tonnes (étude CSA, 2014) ce qui correspond à 291 grammes/habitant/an, **la performance du dispositif Cyclamed s'élève à 63 %.**

La valorisation énergétique est réalisée dans 55 unités de valorisation. Elles sont sélectionnées par leur conformité aux normes environnementales et elles récupèrent l'énergie pour éclairer et chauffer des logements.

## **Le palmarès : les trois régions leaders en 2014\***

➤ Sur le critère des quantités rapportées par habitant :

- Le Limousin avec 333 grammes par habitant (contre 321 g/hab en 2013)
- La Picardie avec 246 grammes par habitant (contre 244 g/hab en 2013)
- La Bourgogne avec 230 grammes par habitant (contre 228 g/hab/en 2013)

. *La moyenne France est de 184 grammes par habitant*

➤ Sur le critère de la progression 2014/2013

- L'Auvergne avec + 6 %
- PACA avec + 5 %
- L'Aquitaine avec + 4 %

. *La progression moyenne France est de 1,7 %.*

➤ Le classement général tenant compte de la place des régions sur les deux critères précédents aboutit au classement\*\* :

**1. Le Limousin**

**2. La Haute-Normandie**

**3. Provence-Alpes-Côte d'Azur**

\*Données basées sur les estimations du recensement INSEE 2013.

\*\*En cas d'égalité de points, le meilleur score en gramme par habitant est privilégié.